



## Exclusion 8 jours du collège

Par **SAMBAROU**, le **18/06/2013** à **19:27**

bonjour,

ma fille est au collège en 3ème elle vient de recevoir une exclusion temporaire de 8 jours de l'établissement pour violence elle a été attaquée par une camarade de classe qui a déjà eu des antécédents à savoir 3 exclusions ma fille n'a jamais eu ne serais ce une heure de colle et la pour lui avoir donné une gifle la directrice a pris la décision de l'exclure j'ai l'impression qu'elle l'a pris en grippe car vraiment ma fille n'a jamais eu d'incident depuis qu'elle est au collège

Pensez vous que je puisse avoir un recours de cette décision sachant qu'elle passe son brevet la semaine prochaine

Merci pour votre aide  
S.B